

Bundesgericht
Tribunal fédéral
Tribunale federale
Tribunal federal



Ile Cour de droit pénal
Av. du Tribunal fédéral 29
CH - 1000 Lausanne 14
Tél. +41 (0)21 318 91 11
www.bger.ch
no dossier 221.13
DOCID 12850464

Recommandé (R) Retour non recommandé

Monsieur
Daniel CONUS

Lausanne, le 23 mai 2025 / CAU

Votre courrier du 22 mai 2025

Monsieur,

Référence est faite à votre envoi du 22 mai 2025.

Dans une précédente décision d'irrecevabilité vous concernant, le Tribunal fédéral a relevé qu'en procédant systématiquement sans pour autant vous conformer aux exigences de motivation posées par la loi, vous agissiez de façon procédurière et partant abusive.

Vous avez à cette occasion été expressément informé que de nouveaux actes de recours ou de révision abusifs (cf. art. 42 al. 7 de la loi sur le Tribunal fédéral [LTF; RS 173.110]) seraient à l'avenir, après examen, purement et simplement classés sans suite, sans qu'un dossier soit ouvert.

Votre envoi du 22 mai 2025 constituant un tel acte, il est dès lors **classé sans suite et sans frais.**

Aucune correspondance ne sera échangée à ce sujet.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Par ordre du Président
de la Ile Cour de droit pénal

Valentino
Greffier présidentiel